

EDITORIAL

L'union fait la force

R. Delleré

Il fut un temps, pas si éloigné, où chaque fois qu'un problème apparaissait, il était envisagé pour le résoudre de créer une nouvelle structure. Si cette solution peut se concevoir sur le plan international ou régional, elle est le plus souvent interdite aux Etats pour des impératifs budgétaires ou des disponibilités en ressources humaines. Il existe cependant une alternative qui permet à chaque nation, quel que soit son niveau de développement ou ses disponibilités financières, de prendre en charge les problèmes d'information et de recherche auxquels elle est confrontée. C'est la participation à des réseaux où, avec un objectif bien défini dans le temps, sont mis en commun les infrastructures, les hommes et des moyens financiers raisonnables, ce qui évite la répétition ou la duplication d'efforts.

Types d'organisation

L'idée de base qui préside à l'organisation de réseaux repose sur la notion de partage et de reproduction d'efforts individuels sur un objectif commun.

Il existe différents types de réseaux. Les principaux concernent l'échange d'information, l'organisation de programmes de recherche et la diffusion de matériel végétal.

Les réseaux d'information sont les plus faciles à mettre en place et ne requièrent qu'un minimum de dépenses pour un résultat rapidement enregistrable. Celles-ci concernent la publication d'un bulletin périodique de liaison et d'information, une réunion périodique des membres et les frais de coordination et d'animation.

Les réseaux de recherche demandent une structure plus élaborée tant pour la coordination que pour l'animation scientifique. Les tâches administratives peuvent être prises en charge par un des membres, du moins pendant la phase de démarrage, mais il n'est pas souhaitable que ceci perdure afin d'éviter qu'une des composantes du réseau n'y joue un rôle prépondérant avec le risque que l'engagement des autres parties ne diminue. Il est par conséquent bon que les réseaux s'efforcent de s'attacher les services d'un secrétariat permanent. Quant à l'animation scientifique, il convient de la confier à un comité d'experts qui définit les priorités de recherche, répartit les tâches et les moyens et évalue les résultats.

Avantages

Les réseaux utilisent les infrastructures existantes et du personnel en place. Outre les économies réalisées, les réseaux peuvent démarrer immédiatement et échanger directement des informations déjà disponibles sans attendre que de nouvelles connaissances soient engrangées. L'adoption de méthodologies communes permet d'uniformiser les protocoles d'expérimentation de façon à rendre les résultats comparables. La formation de techniciens en est d'autant facilitée. Il y a un effet de synergie de travail et une émulation entre chercheurs dont l'isolement est rompu et qui peuvent apprécier la concrétisation des efforts fournis.

Les économies réalisées peuvent être consacrées à des problèmes à caractère purement national. Les réseaux bénéficient de souplesse dans la prise de décision, ce qui permet de prendre immédiatement en compte des problèmes nouveaux, importants et urgents.

Les réseaux bénéficient de préjugés favorables de la part des bailleurs de fonds qui y trouvent une utilisation efficace de leurs financements, une rationalisation des procédures, une stratégie d'intégration régionale, une meilleure couverture géographique où pays moins développés ne sont pas oubliés, enfin, une diffusion automatique des résultats.

Principes

Les progrès récents en télécommunications et en informatique ont fortement développé les échanges à l'intérieur de la communauté scientifique et contribué à l'internationalisation de la recherche. Tout naturellement, on a assis-

té à l'éclosion d'un grand nombre de réseaux dont malheureusement il faut constater un pourcentage élevé d'échecs.

Pour que les réseaux fonctionnent de façon suffisante, il faut qu'ils obéissent à un certain nombre de principes dont Donald Plucknett et Nigel Smith ont identifié les principaux. Tout d'abord, le problème doit être clairement défini avec un programme limité dans le temps. Il doit concerner la plus grande partie des constituants du réseau qui doivent être convaincus des bénéfices qu'ils en retirent. La satisfaction de leur intérêt propre sera leur meilleure motivation. Il est indispensable que les participants acceptent d'engager des ressources en matériel et personnel. La bonne volonté et les déclarations d'intention ne suffisent pas. Les participants auront une formation et une expérience suffisante pour apporter une contribution positive. Ils auront la possibilité de se déplacer à l'intérieur et à l'extérieur de leurs frontières. Il est important de fixer les limites des réseaux qui, outre qu'ils ne doivent obérer les finances publiques, doivent maîtriser leurs activités sur les plans thématiques et géographiques et sur celui du nombre de membres, quitte à constituer des sous-réseaux. Les bailleurs de fonds ont une responsabilité essentielle dans la création des réseaux et dans leur fonctionnement pendant les premières années d'existence. Enfin le réseau doit être dirigé pendant des périodes suffisamment longues par des personnalités compétentes qui ont la confiance des participants.

Quoiqu'il en soit, le réseau ne se justifie que si ses activités s'intègrent dans les programmes de développement nationaux. Ils ne doivent pas devenir des clubs fermés. Si l'adhésion à un réseau reste volontaire et si les chercheurs doivent bénéficier d'une certaine autonomie, ils doivent recevoir l'aval de leurs institutions d'origine qui doivent se sentir impliquées. Les représentants nationaux interrogeront leurs collègues et recevront d'eux les informations qui leur sont nécessaires.

Conclusions

Les pays ACP n'ont pas individuellement, les capacités financières, structurelles et humaines suffisantes pour couvrir tous les domaines d'information et de recherche qui les concernent. Il faut par conséquent inviter nos partenaires à regrouper leurs efforts sur des thèmes précis au sein des différentes zones agro-écologiques, ce qui permettra de satisfaire les besoins d'information et d'atteindre une masse critique de recherche.

Les réseaux sont un moyen de valoriser les capacités endogènes et de stimuler les institutions nationales concernées par le développement agricole et rural. En complément aux « technologies appropriées », les réseaux présentent une « sociologie appropriée » où l'homme est au centre du dispositif de coopération et de développement.

R. Delleré
Administrateur de Genogra
Chef honoraire de la Division technique du C.T.A.